

■ **Ecole E.D.L. Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1044160-4, exploitation d'une école pour l'enseignement de toute matière en relation avec l'architecture d'intérieur et le design (FOSC du 07.06.2005, p. 16). Rectificatif. Le montant de la reprise de biens envisagée est de CHF 30'000 au maximum (et non pas CHF 50'000 au maximum comme publié).

Journal no 6177 du 08.06.2005
(02880692 / CH-550.1.044.160-4)